

L'ÉCHO DU CIRON

—
BERNOS BEAULAC

MAI 2024

LE MOT DU MAIRE

A tous les administrés,

Cette fois encore j'attire votre attention sur le danger que fait peser sur la commune le tracé de la LGV.

A grands coups de manipulations via les médias, ce projet semble acté ce qui est loin d'être le cas. Les rendez-vous que nous propose Monsieur le Préfet ne sont pas le reflet des articles lus dans la presse et les arguments opposés sont pertinents.

Des recours auprès du conseil constitutionnel concernant l'enquête publique obsolète et la taxe imposée sur la taxe foncière sont portés par le collectif du Lot et Garonne, auprès duquel je me suis portée requérante, inscrivant ainsi notre collectif dans la même démarche.

Vous trouverez ci-joint un résumé des points qui doivent faire réfléchir sur les prévisions GPSO.

Après la ligne de gaz et l'autoroute, la LGV et la ligne à haute tension dont les travaux se superposeront à ceux de la LGV, que manque-t-il à la destruction de notre commune qui est le réceptacle de ces infrastructures destructrices de notre forêt, faune, flore, biodiversité, vallée du Ciron et dont les nuisances dureront dix ans concernant les travaux et seront définitives pour les sols artificialisés et la dévalorisation de notre patrimoine.

Dans un autre domaine, et pour prévenir les situations de catastrophes, nous allons nous doter d'une **réserve communale** qui recense des particuliers susceptibles de participer à la protection des habitations et forêts en cas de tempêtes, inondations, incendies. **Les volontaires avec débroussaillers, tronçonneuses et tout matériel utile pour contrer ces situations sont les bienvenus.**

Veillez vous inscrire en mairie, vous ne serez appelés que dans les cas extrêmes.

Je sais pouvoir compter sur la solidarité et vous en remercie par avance.

Toujours à votre écoute.

SIGNEZ LA PÉTITION SUR LE SITE DE LA COMMUNE



J. Lartigue Renouil
Maire

ACTUALITÉ MUNICIPALE

Adressage

Depuis le mois d'octobre la commune a procédé à des changements au niveau des adresses postales. Le suivi de courrier dispensé par la poste est arrivé à échéance, cela signifie que **toute personne n'ayant pas fait ces changements d'adresses ne recevra plus de courrier. Ce dernier sera détruit.**

Il reste encore des plaques n° d'adresse à récupérer à la mairie !

La poste

La poste qui est désormais à la mairie **est ouverte tous les jours :**

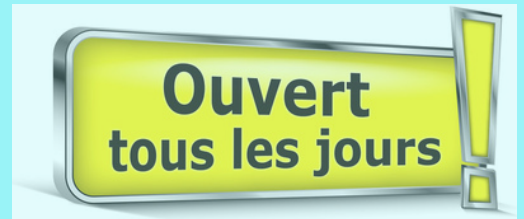
Lundi - Mardi - Jeudi 9h00 12h00 et 14h00 16h30

Mercredi 9h00 11h30

Vendredi 9h30 12h00 et 14h00 - 15h30



La boîte aux lettres se trouvant à l'ancienne poste est toujours fonctionnelle.



Journée citoyenne

A l'initiative de la commune, quelques associations ont répondu présentes pour organiser et participer à une **journée citoyenne qui aura lieu le samedi 25 mai.**

C'est une journée ouverte à toutes les bonnes volontés qui se fixent comme objectif principal de favoriser le vivre-ensemble dans une ambiance festive tout en embellissant la commune.

Le principal projet retenu sera de **nettoyer le terrain de pétanque et l'aire de jeux situés à la Fonderie.**

Ensuite, si le nombre de participants est important, il sera ouvert des ateliers de nettoyage de la commune ainsi que son fleurissement. Pour tous renseignements et pour une inscription, appelez directement la mairie ou sur le site de la commune via un formulaire à l'adresse suivante :

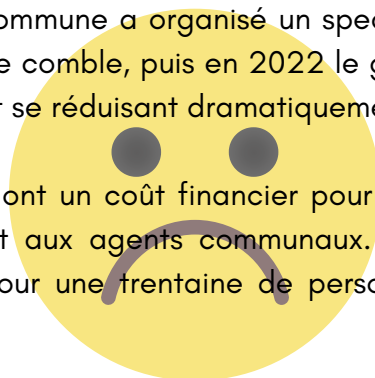
<https://www.bernos-beaulac.fr>, sur la page principale.



Spectacle

Durant les trois dernières années, la commune a organisé un spectacle pour l'ensemble de ses habitants. En 2021 c'est Julien Loko qui a fait salle comble, puis en 2022 le grand bal et les Oldboys en 2023. Peu à peu le nombre de personnes y assistant se réduisant dramatiquement, il a été décidé qu'il n'y aurait rien de fait cette année.

Il faut savoir que tous ces spectacles ont un coût financier pour la commune et prennent du temps aux organisateurs (élus et associations) et aux agents communaux. Il faut se rendre à l'évidence, et être raisonnable, ils ne peuvent se tenir pour une trentaine de personnes seulement alors que la commune compte 1200 habitants.



Conférence Jacques FAVIN LEVEQUE



Alors que **les élections Européennes auront lieu le 9 juin prochain**, Mme Jacqueline LARTIGUE a demandé à Mr Jacques FAVIN LEVEQUE spécialiste de l'Europe de donner une conférence le vendredi 26 avril à 18h30 au foyer ayant pour thème :

"L'Europe, ça sert à quoi ?"

Nous l'en remercions...



Élections Européennes



Nous vous rappelons que les élections Européennes se dérouleront le **dimanche 09 juin à la mairie.**

Le bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 18h00.

Ces élections détermineront le poids de chaque force politique dans le futur hémicycle européen. Un paramètre qui entraîne des répercussions sur l'ensemble des institutions européennes.

Commémoration du 19 mars 1962

La loi du 6 décembre 2012 a institué le 19 mars comme la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Le 19 mars est le jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie.

Cette journée permet de commémorer les accords d'Évian du 18 mars 1962, de rassembler et rendre hommage à toutes les victimes civiles ou militaires qui sont tombées durant la Guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie.



Source : vie-publique.fr

Halte nautique



Depuis septembre 2023, à la suite d'une démarche engagée 3 ans plus tôt, en septembre 2020 par Madame le Maire, **la gestion de la halte nautique est redevenue pleine et entière à la commune.** Elle était jusqu'alors gérée par la CDC du Bazadais depuis de nombreuses années.

Suite à cette restitution, le coût de cette gestion, d'un montant de **23 250.76 €/an, ne sera plus payé par la commune à la CDC.**

Le rattrapage 2023 s'affichera en recettes de fonctionnement (pour 4 mois sur 12) cette année. Les travaux d'entretien par les agents de la commune sont estimés à 15 jours par an (tontes diverses et nettoyage) soit un coût d'environ 2000 euros. Un bilan sera fait pour le budget 2025.

Collecte des ordures ménagères par le SICTOM



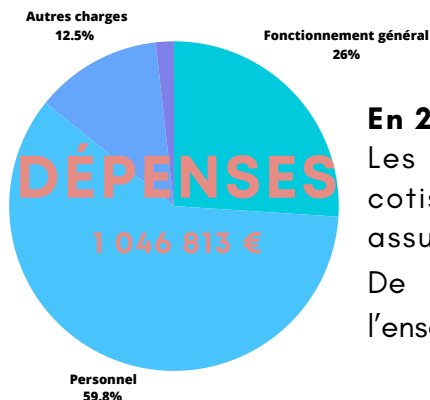
A partir du mercredi 15 mai 2024, les ordures ménagères sur notre commune seront ramassées le mercredi et plus le jeudi.

sictOm
sud gironde
Service public des déchets

Les budgets de la commune



Les Charges

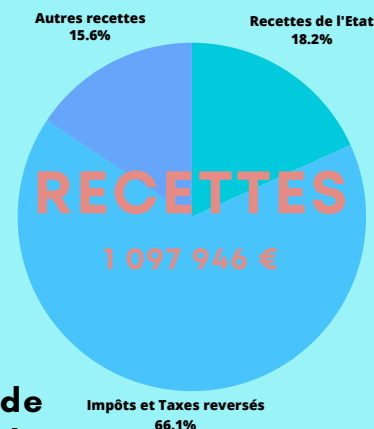


En 2023, le budget de la commune a été de : **1 046 813 €**.

Les principaux postes de dépenses sont les salaires (299 063.999 €), les cotisations sociales (126 593.31 €), l'énergie (64 440.31 €) et les assurances (33 108 €).

De nombreuses charges ont été contenues par l'ensemble du personnel (électricité et eau).

Les recettes



Les principales recettes sont issues des impôts perçus par l'état et reversés à la commune. D'autres subventions sont également versées en fonction des investissements effectués.



Pour la 4^e année consécutive, sur proposition de Madame le Maire, les taux d'imposition de la commune sur le bâti et le non bâti ne seront pas augmentés.

Travail de la commission finances pour le budget 2024

Les travaux de la commission sont d'expliquer et de justifier les dépenses de l'année passée. Elle a lieu une fois par an lors de la préparation des budgets, vers le mois de mars, mais l'ensemble des données est accessible aux conseillers municipaux sur leur demande. Malgré la disponibilité des informations financières tout au long de l'exercice comptable, certains élus les découvrent lors de cette réunion.

Les projets d'investissements préparés de longue date sont également présentés. Ils sont en majorité fléchés dans l'intérêt des Beaulacais (aire de jeux de la fonderie, fleurissement de la commune, école) ainsi que dans la rénovation des bâtiments communaux (ancienne pharmacie, gîte) et l'environnement (installation de panneaux photovoltaïques, d'un éclairage public solaire).

Compte tenu des montants très importants de ces investissements, des dossiers de subvention ont été demandés auprès du département de la Gironde et de l'état.

Investissements et subvention, quézaco ?

Les investissements sont mis en œuvre dans une commune afin de préserver et entretenir son patrimoine, de renouveler ou d'acheter du nouveau matériel pour les travaux et les services du quotidien, de développer les offres pour la population et enfin de trouver d'autres sources de revenus. Ces investissements sont le fruit d'une réelle réflexion où, la contrepartie qu'ils procurent, est très étudiée face aux dépenses qu'ils génèrent.

Une commune ne se gère pas qu'avec des dépenses de fonctionnement, une telle politique la ferait mourir progressivement !!!

L'opposition n'a semble-t-il pas la même définition.

Les subventions sont votées chaque année par les diverses administrations centrales. Pour ce qui concerne les communes, il s'agit essentiellement de l'état, de la région et du département. Chaque année, les communes peuvent demander à en bénéficier en fonction de leurs propres investissements (DETR, DSIL, FNADT, FDAEC, Fonds verts,...). Si une commune ne bénéficie pas d'une subvention, ce sont d'autres qui en profiteront.

Ces mêmes élus souhaiteraient que la commune ne fasse pas de demandes de subventions au titre qu'il s'agit d'argent public.

Les principaux investissements votés pour 2024

Logements ancienne pharmacie

Subvention DSIL : 80 000€
subvention accordée (2023)

Budget total : 257 000 euros

Valorisation du patrimoine communal, financement grâce aux loyers

Le remboursement de l'emprunt sera financé par les loyers des appartements

Panneaux photovoltaïques

Subventions DSIL, DETR et Fonds Verts : 32 600€

Budget total : 52 176 euros

Démarche environnementale, réduction des coûts d'énergie et revenus

Les panneaux créent de l'électricité qui sera utilisée directement par le bâtiment sur lequel ils seront posés et revendu au fournisseur d'énergie en cas de surplus de production

Aire de jeux (fonderie)

Subvention FADEC : 6 000 €

Budget total : 12 000 euros

Amélioration du cadre de vie du quartier de la fonderie

Éclairage public

Subvention DETR et Fonds Verts : 15 600 €

Budget total : 25 000 euros

Démarche environnementale, réduction des coûts d'énergie

Cet éclairage est autonome et utilise des panneaux photovoltaïques et des batteries pour stocker l'énergie nécessaire à l'éclairage de la voie publique la nuit.

Zone artisanale

autofinancement
(vente des terrains de la zone artisanale et vente des terrains de Lafue-Luret)

Budget total : 152 500 euros

Développement économique de la commune



A noter que les différents projets ne peuvent pas commencer avant d'avoir eu une réponse des différentes administrations (réponses qui peuvent être longues). Si les travaux ont commencé avant ces réponses, la subvention ne sera alors pas accordée.

En cas de refus, c'est la commune, au regard de son budget et de ses dépenses, qui décidera d'entreprendre ou non les projets non subventionnés.

Subventions aux associations

Cette année, un nombre très important de dossiers ont été reçus, 20 au total (9 de la commune - 11 hors commune et 1 de l'école de Cudos).

L'enveloppe est de 5 000€. Le choix a été fait lors de la commission d'attribuer un montant maximum par association (700€) afin que tous les demandeurs puissent en bénéficier. Les associations communales seront également privilégiées comme chaque année, mais cette année, nous souhaitons faire profiter ponctuellement des associations d'utilité publique telles que le don du sang, le Téléthon, la Croix Rouge.

Pour l'attribution de chaque subvention il a été pris en compte :

- L'utilisation des structures communales, photocopies... qui sont également prises comme des subventions en nature
- Des comptes de l'association.
- Du projet ou motif présenté lors de la demande.
- De sa participation aux animations de la commune.



Il faut savoir que les charges du foyer s'élèvent à 7 084€, celles de la halte nautique (local chasse et canoë) à 550€ et que l'entretien du stade s'élève à 19 654€.

Tous ces chiffres sont annuels et comprennent les assurances des bâtiments, les charges d'eau, d'électricité, des charges diverses, les travaux et pour le stade, l'amortissement des luminaires (4 000€/an) et la location de la tondeuse (705€/mois).

Il faut savoir également que la commune met à disposition ses installations gratuitement aux associations les utilisant.

La liste des subventions attribuées est publique et peut être consultée en mairie. De même chaque président d'association pourra, s'il le souhaite après réception de son courrier, venir en mairie et demander à voir le compte rendu de la commission association le concernant.

ACCÈS AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Cette obligation incombe à la commune depuis bien avant la municipalité actuelle. Madame le Maire s'est engagée auprès de Monsieur le sous-préfet d'y répondre avant la fin 2024. Après l'accès à l'école, les travaux d'aménagement d'une rambarde qui sécurise l'accès à la mairie pour les personnes à mobilité réduite est actuellement en cours de réalisation.

Merci à Jean-François pour son travail.



L'ÉCOLE

Inscriptions scolaires

Pour tous les enfants nés en 2021, les familles doivent venir au secrétariat de la mairie pour les inscrire **avant le 15 mai 2024** en vue de la prochaine année scolaire de septembre 2024. Pour cela, vous devez vous munir du livret de famille, du carnet de vaccination et d'un justificatif de domicile.

Pour une inscription à la garderie une attestation employeur des deux parents est obligatoire. Une liste d'attente est ouverte.



Présentation et inauguration Ecole CAZENAVE



Mme Jacqueline LARTIGUE-RENOUIL Maire de Bernos-Beaulac vous invite le **18 mai** prochain à **10 h** devant l'école.

C'est en hommage à Mr Alain CAZENAVE décédé en février 2022 qu'elle s'appellera désormais "l'école élémentaire Alain CAZENAVE".

Pour ceux qui ne l'ont pas ou peu connu, M. Alain CAZENAVE fut conseiller municipal de 1971 à 1977 puis adjoint au Maire de 1977 à 1983, Maire de Bernos-Beaulac de 1983 à 2008 et enfin Maire honoraire en 2009. Il fut également président du syndicat de l'eau et 1er président de la communauté de commune de Bazas (2002-2008).

C'est en présence de Mr Jean-Luc GLEYZE président du département de la Gironde et de Mme Isabelle DEXPERT, vice-présidente du département de la Gironde qu'aura lieu cette inauguration accompagnée par les Bandas de la Bazadaise.

TARIF SPECIAL BERNOS-BEAULAC

• FOSSES SEPTIQUES – TOUTES EAUX – MICRO-STATION JUSQU'A 3M3	200 €
• BAC A GRAISSE AVEC LA FOSSE JUSQU'A 0.5M3 SEUL JUSQU'A 1M3	25 € 100 €

La société Saint-Marc
(vidanges/hydro-curage/inspections vidéo)
propose aux habitants de la commune des
tarifs groupés.

Pour plus d'informations contactez la mairie.

• DEBOUCHAGE	
PRESTATION SEULE	135 €
PRESTATION COMPLEMENTAIRE	50 €
• RAJOUT DE TUYAUX (+ 25M)	
RALLONGE	30 €
• M3 SUPPLEMENTAIRE	
FOSSE AU DELA DE 3M3	25 €

LES ASSOCIATIONS

Les articles qui sont publiés par les associations et l'opposition sont reproduits tels qu'ils nous ont été communiqués.

La Fermette du Ciron, ses différentes activités

Tonte écolo

Pour la 2e année consécutive, dès les vacances scolaires, les animaux de la ferme se mettent à brouter une partie des terrains de l'école mais également autour de la bibliothèque. Une tonte écologique et gratuite à bien des égards.



Découverte des oiseaux du Sud-Gironde ...

Cette matinée d'animation du 9 mars 2024 a rencontré un vrai succès, obligeant Pierrick, animateur LPO, d'en animer une seconde, le lendemain. Il nous a permis de re-découvrir les espèces d'oiseaux peuplant notre territoire, spécifiques pour certains.

... et des oiseaux

Les papillons n'ont pas pu être observés à cause du mauvais temps. Ce sont donc encore une fois les oiseaux (qui ne craignent pas la pluie) qui ont été l'objet de toute l'attention de celles et ceux qui ont participé, le 27 avril au matin, à l'animation.

Pour ces 2 animations, de nombreux participants sont venus de très loin (bassin et Bordeaux). Nous regrettons le peu de présence des Beaulacais.



Ce même samedi 27 avril, dès 8h00, des adhérents et bénévoles ont nettoyé le terrain derrière l'école, débarrassé planches de bois et commencé à installer de nouveaux piquets pour étendre le pré des animaux de la ferme. Ce chantier est en cours de réalisation.

L'après midi a eu lieu le 3e troc d'échange de plants, plantes et astuces entre jardiniers.

Pour les enfants : chasse au trésor, nourrissage des animaux, atelier plantation étaient au planning.



La fermette organise de nombreuses activités chaque année à destination de l'école et de toutes et tous, adhérents ou non. Aidez-la en adhérant (10€) ou en faisant un don pour entretenir ses animaux qui font le bonheur des enfants de l'école et développer ses activités.



Site web



Facebook



Adhésion

lafermetteduciron@gmail.com
www.lafermetteduciron.fr

Les amis du Patrimoine

A la découverte du Gemmage

A l'issue d'une courte promenade le long du Ciron, d'anciens gemmeurs présentent leur métier.



Vous découvrirez au fil des discussions :

- L'activité dans la vallée
- L'évolution des techniques de récolte au cours des siècles
- L'histoire du pot Hugues
- La vie du métayer-résinier dans la forêt
- les débouchés de l'activité

Possibilité de visites, courant 2024, les vendredis 5 et 19 juillet, 2, 16 et 30 août

Rendez-vous au gîte de Baccourey, à Bernos-Beaulac, à 10H00.

Pour les visites de groupes contacter l'association, nous vous accueillerons en dehors des dates ci-dessus.

Contacts : 06 98 75 60 17
07 82 84 85 63

Courriel : amispatrimoinebernos@gmail.com

Les activités de l'association reprennent :

- Les gemmeurs se sont déplacés à Landiras et présentaient le gemmage dans le cadre d'une marche gourmande ;
- Un petit groupe s'est déplacé sur le site pour une démonstration en patois ;
- Deux membres de l'équipe se sont rendus, le 8 avril, à Saint-Selve pour faire découvrir aux offices du tourisme du sud Gironde l'activité sur le site.

L'atelier croix de Saint-Jean se déroulera, à partir de 15H00, le samedi 15 juin au foyer rural.

Amicale des pompiers

Le bal des pompiers est prévu pour le 13 juillet 2024.

Au programme :

- Un concours de pétanque en doublette à partir de 14h
- Un marché gourmand à partir de 19h30



Virade du Ciron

En ce début d'année l'équipe c'est déplacé à Paris pour le Carrefour des générosités.

Lors de cette réunion nous avons rencontré d'autres viradeurs et échangé sur leur organisation de virade. Nous intervenons dans les écoles, collèges et lycées pour informer, sensibiliser et mettre en situation de patient atteint de mucoviscidose les élèves pour mieux comprendre la maladie.

Nous projetons un petit film explicatif et nous mettons en place des ateliers autour du souffle.

En Avril, nous avons rencontré les élus de Bazas pour faire une demande de ville ambassadrice dons d'organe. (Le 22 Juin sera la journée nationale de réflexion sur le don d'organe et la greffe).

1 adulte atteint de mucoviscidose sur 4 vit grâce à une greffe d'organe.

Prochainement du **3 Mai au 26 Mai**, sera deuxième manifestation de récolte dons.



Week-end d'échanges et de partage au Carrefour des Générosités organisé par Vaincre la Mucoviscidose !



Celle-ci est connectée, alors n'hésites pas à nous suivre sur notre page facebook : virade du ciron.

Cette année le **défi** est de parcours **42 kilomètres** en **3 semaines**.

Tu peux le faire en équipe à la nage, en courant ou encore à vélo.

Un collège participe à cet évènement.

Si tu souhaites participer avec nous, contactes Laure et Tristan au 06.63.46.11.52.

Date également à retenir le **week end du 28 et 29 Septembre** pour notre **Virade 2024** des nouveautés tu auras.....

Les séniors du Ciron



Une belle année 2024 qui a démarré avec l'inscription de 118 adhérents, venant nous conforter pour notre investissement.

En janvier, 80 personnes étaient présentes pour notre premier repas préparé par le Beau Laquais et animé par Jean-Michel à l'accordéon. L'ambiance était au rendez-vous sur la piste de danse



Prochain repas le 23 juin animé par Talons Aiguilles



En ce début d'année nous relançons la marche. Encadrée par Joseph et Michel **tous les jeudis matin à 9h30**, rendez vous sur le **parking de la mairie**. Un loisir facilement accessible qui associe sport et découverte. Que l'année 2024 puisse pour chacune et chacun d'entre vous être synonyme de santé et de bonheur partagé.

Conférence sur **l'Amiral Trogoff**, Marin et gourmet.

Une vraie réussite pour cette deuxième édition, 45 personnes étaient présentes et ont passé un agréable moment.

Je tiens à remercier **Madame le Maire** de sa présence ainsi que tous les bénévoles de l'association. Merci à **Hélène** et **Jean-Luc CORLOUER** écrivain et conférencier et à l'année prochaine.



Le **mercredi 19 juin** nous organisons une **sortie dans les Pyrénées** «grotte de Sare, petit train de la Rhune et repas plus temps libre à Dancharia » n'hésitez pas à vous inscrire, **date limite fixée au 16 mai**.

Ci-joint le programme du deuxième trimestre :
Jeudi 16 mai à 14h30 : loto
Jeudi 30 mai à 14h : belote
Jeudi 6 juin à 14h30 : loto
Jeudi 13 juin à 14h : belote
Jeudi 30 juin à 14h30 : loto

CCKBB



Le CCKBB est heureux de vous annoncer que 3 de ses jeunes freestylers se sont distingués aux sélections pour l'équipe de France de Millau le 16/03/2024. Lenny et Anaëlle ont gagné leurs sélections en équipe de France espoir et Elise rejoint le collectif France

C'est une grande fierté pour notre club que de voir la réussite et l'effervescence que cette compétition a généré sur tous les adhérents.

Aujourd'hui permettre à nos jeunes et moins jeunes de participer à de telles compétitions, nécessite un accompagnement humain et financier (longues distances, frais d'inscription, matériels...). Cet aspect financier est très lourd pour notre petit club et c'est pourquoi, aujourd'hui, nous proposons à qui le voudra de devenir partenaire ou mécène financier.



N'hésitez pas à vous rapprocher de nous (cckbb@hotmail.fr ou 0671278063). Mais le CCKBB, c'est aussi notre école de pagaie. Nous avons cette année 40 adhérents et nous pratiquons toutes les disciplines du canoe-kayak.

Si l'aventure vous tente n'hésitez pas et venez à notre rencontre. Nous sommes à la halte nautique de Bernos-Beaulac tous les samedis après-midi. Nous serons heureux de vous accueillir et de discuter avec vous.

Si c'est une simple descente qui vous tente, alors, venez louer des Canoe-Kayak cet été et découvrir notre belle vallée du Ciron (Site: <https://www.cckbb.fr/>).



Dans un premier temps le club de gym remercie tous les adhérents, les bénévoles et les personnes qui nous ont offert des lots, pour notre loto du 23 Mars. Ce fut un réel succès avec une augmentation de participations de nos adhérents. Merci et bravo à tous les participants et gagnants lors de cette soirée.



Le **27 Avril** une autre manifestation annuelle qui nous tient particulièrement à coeur.

La **BEAULAC GYM** : cette manifestation permet de montrer aux parents, et grands-parents l'évolution des enfants dans l'année. Pour les éveils gymniques du mercredi matin nous l'avions organisé précédemment dans une intimité plus cocooning ayant une vingtaine de BABY.

Nous finissons cette journée par une remise de récompense ainsi qu'un goûter.

Cette année est une année particulière dû à l'organisation des JO en France. Notre salarié et éducateur diplômé d'état participe au mouvement Olympique en faisant des interventions dans les écoles, lycées et collège pour échanger et raconter son expérience olympique. (Elle a participé aux JO d'Atlanta).

De plus cette année elle est la **marraine du parcours du coeur en réolais du 5 Mai**.

Nous continuons tout au long de l'année les inscriptions pour la gym douce, le sport sur ordonnance ainsi que le Pilate.

Nous participons également au projet 10 jours sans écran avec les écoles de Bernos/ Cudos.

Prochaine étape pour nos gymnastes le **gala** qui sera le **29 Juin à la salle des fêtes de Bernos Beaulac**.



Vélo club

34ème Tour des écureuils, 35 équipes sont retenues

Le 18 mai 1ère étape Sauveterre de Guyenne / Sauveterre de Guyenne

Le 19 mai 2ème étape Orignè / Gans

Le 20 mai 3ème étape Bazas départ 14H20 / arrivée Bernos 16H00

Retrouvez les parcours et horaires sur le site : www.sudgirondecyclisme.fr



ENVIRONNEMENT

Parce qu'il est important de le rappeler

Le printemps est le seul moment de l'année pour que les oiseaux et les insectes se reproduisent.

Trop de tontes ou de tailles de haies sont néfastes car elles détruisent, nids, chrysalides, bourgeons et les fleurs qui nourrissent les divers insectes, comme les abeilles, et qui leur permettent de polliniser d'autres fleurs nous offrant plus tard dans l'année les fruits et légumes que nous mangeons.

"Selon les conseils de l'Office français de la biodiversité, il vaut mieux ne pas élaguer ou tailler ses haies entre le 15 mars et le 31 juillet, notamment pour protéger les nids."



Aucune loi n'interdit ni ne condamne les jardiniers et particuliers de tailler les haies après le 15 mars, ce n'est pas le cas pour les agriculteurs (*arrêté du 24 avril 2015 relatif aux règles de bonnes conditions agricoles et environnementales.*)

La meilleure période pour tailler les haies est la fin de l'automne lorsque la croissance est ralentie.

En France la coupe ou la taille des haies est réglementée par le Code Civil, le Code de l'Urbanisme et le Code Rural:



- Code Civil : Les propriétaires sont tenus de respecter la mitoyenneté lors de la taille des haies, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent pas tailler une haie sans l'accord du voisin si celle-ci sert de séparation entre deux propriétés.
- Code de l'Urbanisme : Les municipalités peuvent établir des règles spécifiques concernant la hauteur et la densité des haies, notamment dans les zones urbaines. Ces règles peuvent être consultées dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) ou le Plan d'Occupation des Sols (POS).
- Code Rural : Il existe des dispositions spécifiques concernant la protection des haies et des alignements d'arbres dans le Code Rural. Par exemple, l'article L. 151-10 du Code Rural impose des restrictions à la coupe des haies et des arbres dans certaines zones afin de préserver la biodiversité et l'environnement.

HALTE AUX FRELONS ASIATIQUES !

Cet insecte est une plaie pour nous-même mais également pour nos abeilles dont les populations diminuent.

C'est maintenant qu'il faut piéger les reines frelons dans des pièges 'maison' fixés à 1,50 m du sol que nous pouvons retrouver sur Internet. Il est cependant très important de permettre aux autres insectes se faisant piégés d'avoir une échappatoire. Il est également impératif de faire en sorte que les abeilles ne soient pas attirées par ces pièges en versant du vin blanc (bon-marché) en bonne quantité dans les pièges.

Pas de reine, pas d'essaim.



Le saviez vous ?



Une ruche, dans les meilleurs moments, peut accueillir jusqu'à 70 000 abeilles dont la durée de vie en période de miellée n'est que de 5 à 6 semaines.

Ne soyez pas surpris de voir des ruches en bordure des acacias, en face du stade.

Coralin, apiculteur, les a installées à cet endroit pour que ses abeilles produisent du miel d'acacia aux multiples vertus.



Si vous trouvez des oisillons lors de vos promenades...

Lors d'une marche sur la piste cyclable reliant Bernos-Beaulac à Bazas, une Beaulacaise a trouvé sur le bord de la piste 3 jeunes chouettes hulottes. Elles semblaient être tombées du nid (ce qui a été confirmé par la suite). Sur les 3 oisillons, un était mort.

Surtout n'y touchez pas ! Il est impératif d'appeler le centre LPO (ligue protectrice des oiseaux) de Tonneins qui vous donnera la marche à suivre.

Il faut savoir que les mères viennent les nourrir au sol, il est donc possible qu'il faille laisser les animaux à leur place si les oisillons ne sont pas en danger immédiat.

Dans le cas présent, après contact auprès de la LPO, les oiseaux vivants ont été mis en cage à l'aide de gants. Un mulot mort trouvé à côté a été récupéré pour servir de repas un peu plus tard. Le mulot a été coupé en petits morceaux et partagé entre les 2 oisillons qui ont rejoint le centre LPO à Tonneins le lendemain.



Aux dernières nouvelles, les 2 oisillons âgés d'environ 3 semaines vont bien.

La chouette hulotte est une espèce protégée et comme toute espèce protégée, sa détention, sa destruction, sa domestication sont interdites.

Téléphone du centre : 06 18 53 72 55

www.facebook.com/people/Centre-de-soins-de-la-faune-sauvage-de-Tonneins-csfst/100057079225154/
<http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34977>

Promenades en forêt : vous êtes obligé de tenir votre chien en laisse jusqu'au 30 juin...

Acceptable ou non, respectée ou non, cette obligation légale vise à protéger les animaux sauvages (oiseaux et autres) qui seraient dérangés par nos amis à 4 pattes au moment de leur reproduction et de la nidification au sol.

Si vous ne respectez pas cette réglementation, vous encourez une amende pouvant aller jusqu'à 750 €.

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A17343>



Bruit



A l'approche des beaux jours, pour le bien vivre de tous, merci de respecter l'arrêté préfectoral de la Gironde relatif aux bruits de voisinage qui stipule :

Art. 5: Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques,

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Art. 6: Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Animaux errants

Les animaux, chiens, chats et même les poules doivent rester **dans la propriété** de leur propriétaire qui sont les seuls responsables en cas de nuisances ou d'accidents.



BIBLIOTHEQUE

La Bibliothèque Municipale de Bernos Beaulac sera ouverte cet été de 16h à 17h30 les vendredis 5 et 19 juillet ainsi que les vendredis 2, 16 et 30 août.

Nous vous y attendons nombreux !

Nous demandons à tous les écoliers du village, tout particulièrement aux élèves de CM2, de ramener tous les livres empruntés pendant le temps scolaire, avant le vendredi 5 juillet.

Merci à leurs parents de les aider à les retrouver.

MOT DE L'OPPOSITION

Pas d'article pour cette édition

ÉTAT CIVIL

Décès

- **FONTEYNE Pierre** décédé le 15/01/2024
- **LÉGLISE Bernard** décédé le 16/02/2024
- **DEGEILH Baptiste** décédé le 28/03/2024

Naissances

- **DELAURE MATUCHET** Zélie, Maéva née le 08/01/2024

LA PAROISSE

Paroisse Notre Dame de Bernos-Beaulac

Paroisse / Messes à Bazas tous les dimanches à 11h.

**Ne prenez pas à la légère
Les plus petits actes de bien.
Les gouttes d'eau en s'ajoutant
Remplissent une immense jarre.**

Patrul Rimpotché

**"La paix doit se développer sur la base
de la confiance mutuelle."**

Le XIV dalaï-lama

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE EN TEMPS RÉEL

Mairie de Bernos-Beaulac

Bienvenue sur le site de la commune

05.56.25.41.42

mairie@bernos-beaulac.fr

L Ma J 9h-12h 14h-17h Me 8h30-12h V 9h-12h 14h-16h



Mairie de Bernos Beaulac

49 Pl. de la Mairie, 33430 BERNOS BEAULAC

05 56 25 41 42

mail : mairie@bernos-beaulac.fr

Horaires d'ouverture au public

Lundi, mardi, jeudi 9h-12h / 14h-17h

Mercredi 8h30-12h

Vendredi de 9h-12h / 14h-16h.

A propos de votre bulletin municipal

Directrice de publication - Jacqueline LARTIGUE RENOUIL

Rédaction - Isabelle BERNARD

Pascal BERNARD

Julie GOURINAL

Mise en page

Julie GOURINAL

COFIL DU 21 MARS 2024 EN PREFECTURE



Le compte rendu de Monsieur le Préfet à l'issue du COFIL du 21 mars ne souligne pas les diverses contradictions apportées par les parlementaires et élus présents. Il est donc équitable que les administrés soient informés de la teneur de la réunion qui n'était pas à la gloire du projet GPSO mais une opportunité d'échanges avec les contradicteurs.

Si 25 collectivités ont adhéré à ce projet, 100 associations regroupées ou fédérées, le collectif des élus Sud Gironde, (57 maires) Montesquieu et Solidaires, les parlementaires, sénateurs et députés de Bordeaux, Monsieur Etchegarray, maire de Bayonne, Monsieur Santano, maire de Irun, se sont mobilisés contre ce projet avec des arguments étayés et des chiffres incontestables.

Le GPSO pour justifier les AFSB s'appuie sur des surévaluations qui atteignent un degré extrême sur la gare de Bègles avec des prévisions très supérieures.

2023 nombre de TER desservant Bx/Langon : 60

Fréquentation 2023

Coût 2023 sans AFSB

1 618 871 passagers

Néant

Prévision 2024 : 54

2024 :

3 480 000

Coût 2024 avec AFSB : 1 milliard

Nous avons la preuve que la circulation des trains à la 1/2 h Bx Langon est possible en l'état actuel. Concernant le Frêt : **1500** wagons sur la gare de Hourcade en **2000, 200 à 300** actuellement

Dans le dossier d'enquête **2014** il est prévu pour **2024 : 800 000** montées/descentes par an, estimation actualisée en **2023: 223 380-**

Quant au projet LGV BX Toulouse et BX Dax estimé à **14 milliards** basé sur une inflation de **2%** en **2014** il est également largement sous-estimé, et inadapté ne servant qu'à relier les métropole BX et Toulouse au détriment des communes traversées, dévastées et impactées par les travaux sans pouvoir bénéficier de cette mobilité. Par contre, par la loi de finance de **2023 passée en 49.3** la taxe spéciale leur est imputée dans une injustice démontrant le mépris de la ruralité de la part de l'état. **2340** communes sont concernées.

Sachant que Toulouse sera relié à Paris par la POLT (Paris/Orléans/Limoges/Toulouse) et que BX est déjà relié à Paris quel est le réel intérêt de BX Toulouse ?

L'état des finances du pays permet de s'interroger sur le bien fondé de l'insistance des présidents de régions pour poursuivre un chantier aussi cher que destructeur.

Le SUNAK a abandonné la LGV Birmingham/Manchester : **41 milliards** d'économie.

Dans une situation politique très instable où le gouvernement s'apprête à trouver à minima **20 milliards** d'euros une économie de **14** serait la bienvenue.

La réhabilitation de l'existant est une priorité.

Bilan du projet :

L'ouverture de carrières en lieu et place de terres cultivées

1300 ha de terres agricoles détruites

3000 ha de forêts

13 sites Natura 2000

370 ha de zones humides

4,5 millions de tonnes de CO2 dispersés dans l'atmosphère

La fragmentation des écosystèmes fragiles traversés serait un coup fatal à la biodiversité.

Avec ces éléments de réflexion votre engagement auprès du collectif permettra que les actions intentées auprès du conseil constitutionnel ait un écho suffisamment important pour infléchir les décisions de l'état.